



**SYNDICAT D'INITIATIVE
DE GALLARDON**
et des communes environnantes

www.sigallardon.com

**A l'occasion de la journée « Mon objectif dans ma ville »
qui aura lieu les SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013,
pour faire connaître la ville dans les temps passés et en ce début du XXIème siècle
LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GALLARDON ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES
organise un concours photo
ouvert à tous les habitants des communes du Val de Voise.**

Le but de ce concours est de révéler tous les aspects connus ou inconnus de notre environnement à travers ses monuments, ses paysages, ses curiosités, son mode de vie, ses moments de bonheur ou de tristesse... selon le regard que nous leur portons.

Le concours sera lancé le 1^{er} mars 2013 et les réalisations devront être transmises au plus tard le 15 août 2013 au Syndicat d'Initiative.

Ce concours est ouvert aux adultes, aux jeunes et aux enfants qui pourront y participer individuellement ou en groupe.

Les candidats devront s'inscrire auprès du Syndicat d'Initiative en remettant le dossier d'inscription complété et signé ainsi que deux tirages de leurs œuvres au format A4.

Un jury spécialement réuni pour l'occasion au mois d'août 2013 choisira les clichés lauréats.

Plusieurs catégories de prix seront attribuées :

- deux prix pour la catégorie adulte,
- deux prix pour les adolescents (12 à 18 ans),
- deux pris pour les enfants de moins de 12 ans.

Le jury sera composé d'un photographe professionnel, de membres du Syndicat d'Initiative et de la Communauté de Communes du Val de Voise.

Le public sera invité à voter et l'œuvre plébiscitée sera récompensée par un prix, le "prix du public".

Toutes les réalisations reçues seront exposées lors des journées des 28 et 29 septembre 2013 dans la salle polyvalente de Gallardon avec le nom des auteurs (sauf s'ils ne le souhaitent pas).

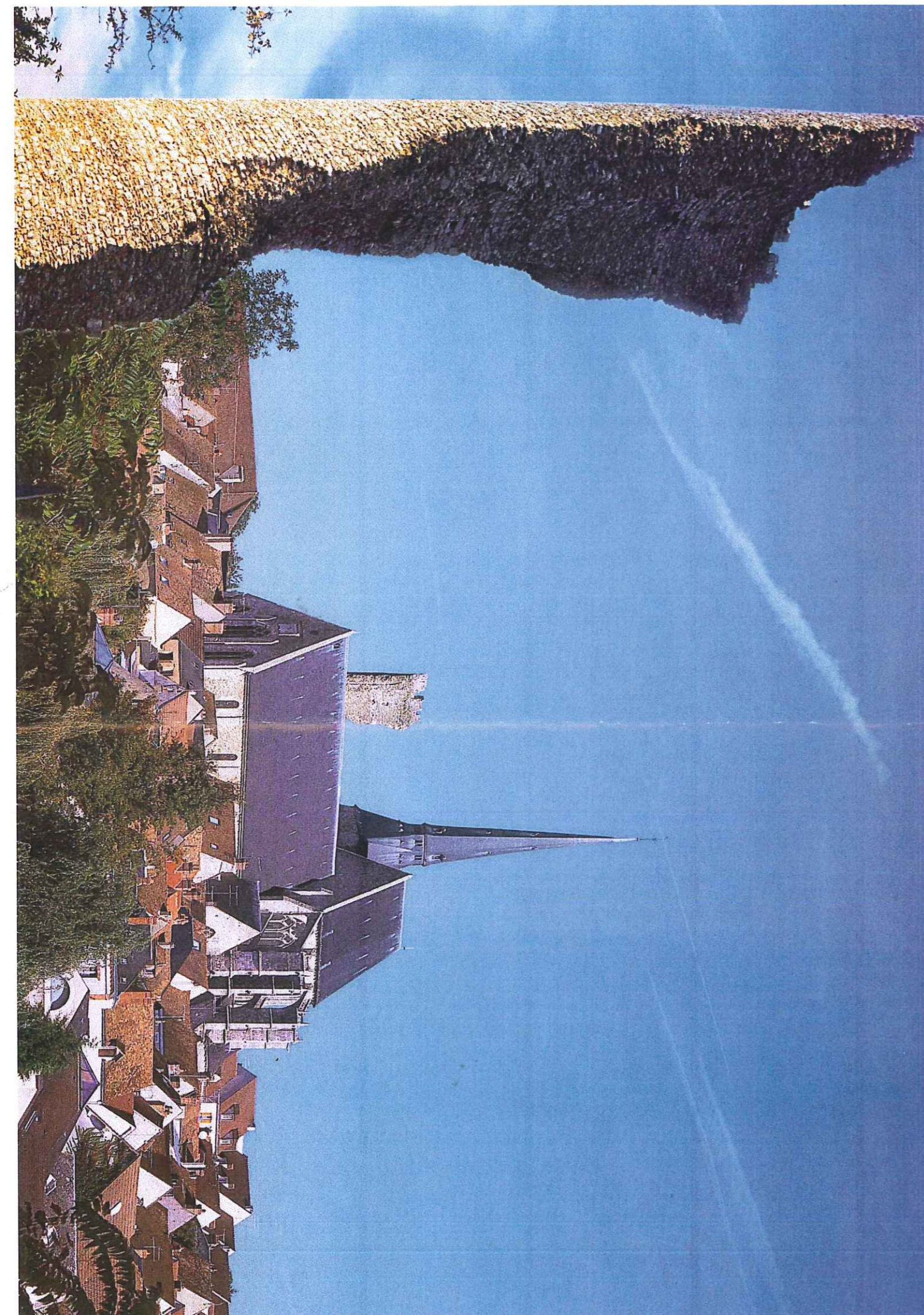
La participation au concours implique l'acceptation du règlement et du renoncement à tout droit sur l'œuvre transmise au Syndicat d'Initiative.

Les lauréats seront prévenus par courrier les invitant à être présents pour leur remise de prix lors du vernissage de l'exposition, le samedi 28 septembre 2013.

Les participants ne pourront prétendre à aucune rémunération ou compensation financière ou autre. Si l'œuvre est diffusée dans des documents distribués par le Syndicat d'Initiative ou exposés sur les murs du local, après l'exposition de septembre, le nom de l'auteur sera mentionné s'il en accepte le principe.

Pour tous renseignements, s'adresser :

Au local du Syndicat d'Initiative, permanences les samedis et dimanches de 15h à 18h
Par téléphone au 02-37-31-06-13 (répondeur)
Par courrier à l'adresse suivante : Syndicat d'Initiative de Gallardon
Mairie de Gallardon – Place du Jeu de Paume – 28320 GALLARDON
Par courriel : s.i.gallardon@wanadoo.fr




Concours Photo : « Mon objectif dans ma ville » - édition 2013

Descriptif concours :

Le concours photo « mon objectif dans ma ville » s'inscrit dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la donation de la Tour, dite « l'Epaule », à la ville de Gallardon. Le concours est organisé par le syndicat d'initiative (S.I.) de Gallardon à l'occasion du Salon de la photographie de Gallardon pour le 100^{ème} anniversaire. Il s'adresse à tous les résidents (résidences principales et secondaires) des communes de la communauté de communes du Val de Voise.

Règlement et conditions :

Date de lancement	A partir du 1 ^{er} mars 2013
Date limite de participation	15 août 2013
Département	Eure-et-Loir (28) - Communauté de Communes du Val de Voise (Bailleau-Armenonville, Bleury – Saint-Symphorien, Champseru, Ecrosnes, Gallardon, Ymeray).
Émetteur	Syndicat d'initiative de Gallardon – Mairie de Gallardon – Place du Jeu de Paume (28320) (adresse d'envoi des formulaires de participation/fiche d'auteur et des épreuves photographiques papier - cachet de la poste faisant foi de la date d'envoi).
Destinataires	Résidents des villes de la communauté de communes du Val de Voise (CCVV). Photographes amateurs.
Conditions pour participer	<ul style="list-style-type: none"> - être résident d'une commune de la communauté de communes du Val de Voise, en résidence principale ou secondaire. - Ne pas être photographe professionnel. - Respecter les formats demandés, soit numérique ou argentique, 2 épreuves par clichés, 2 clichés maximum par participant, taille A4, noir et blanc ou couleurs (précisions à détailler dans le formulaire de participation/fiche d'auteur). - Avoir dûment renseigné et signé le formulaire de participation/fiche d'auteur, 1 formulaire par personne, avec autorisation du responsable légal pour les participants de moins de 18 ans. - Le non respect par le participant des conditions de ce règlement entraînera sa disqualification immédiate. <p>Chaque participant déclare être l'auteur des photographies présentées. Il doit être dépositaire des droits liés à l'image et garantit détenir les droits d'exploitation. L'Association du Syndicat d'Initiative de Gallardon ne pourra être tenue responsable du non respect des droits d'auteur.</p>
Catégories des participants	3 catégories sont ouvertes : enfants (- de 12 ans, cf. conditions du règlement), adolescents (12 à 18 ans, cf. conditions du règlement), adultes (18 ans et +). Le concours fera l'objet d'une remise de prix, 1 par catégorie et 1 prix du public (toutes catégories confondues). La sélection sera faite par un jury constitué de membres du S.I., du président de la CCVV ou de son représentant, d'un professionnel. Le jury sélectionnera 1 lauréat pour chacune des 3 catégories, la décision du jury est souveraine. 1 lauréat sera élu par le public pendant le salon.
Photos - utilisation	<p>Les épreuves photos reçues seront exposées au Salon de la photo de Gallardon les 28 et 29 Septembre 2013 organisé par le S.I. de Gallardon. Parmi les photos et cartes postales anciennes illustrant les quartiers, les activités commerciales et la vie des habitants depuis 1 siècle.</p> <p>Chaque visiteur se verra remettre un coupon papier pour le choix de l'œuvre photographique qu'il supporte (à l'entrée du salon) afin de participer au prix du public.</p> <p>L'association du Syndicat d'Initiative ne pourra être tenue responsable si en raison de force majeure, elle se verra contrainte de modifier ou d'annuler simplement et purement le concours.</p> <p>Les clichés ne pourront en aucun cas être retournés à leurs auteurs.</p>

 Concours photo : « Mon objectif dans ma ville » - édition 2013 organisé par le syndicat d'initiative de Gallardon (28320) Fiche d'Auteur – Formulaire de participation	
Cette fiche d'auteur est à renseigner par tous les participants et doit être jointe aux clichés envoyés. <u>Les clichés doivent comporter au verso : prénom, nom, âge, du candidat et titre de la photo, numérotés 1 ou 2.</u> Cette fiche d'auteur permettra au jury de vérifier le respect des critères et des engagements des candidats.	
Identification de l'auteur	Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____ Téléphone : _____ Mail : _____
Catégorie par âge	Cat 1 : <input type="checkbox"/> Adulte (18 ans à la date du lancement du concours) Cat 2 : <input type="checkbox"/> Adolescent (12 à – de 18 ans) Cat 3 : <input type="checkbox"/> enfant (- de 12 ans)
Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans	Je soussigné(e) _____ tut-eur/trice légal-e de _____ âgé-e de _____ ans, m'engage à expliquer tout processus de traitement des photos jointes, dans le cas de retouches et de composition et autorise l'utilisation* (exposition, publication, reproduction, libres de droit) des épreuves photographiques émises et adressée pour le concours : « Mon objectif dans ma ville » par le Syndicat d'initiative de Gallardon. Et à n'exiger aucune contrepartie financière pour l'utilisation des épreuves photographiques envoyées au S.I de Gallardon. Fait le ____/____/2013 A _____ (Signature)
Engagement individuel de l'auteur	Je soussigné(e) _____ âgé-e de _____ ans, certifie être l'auteur des épreuves photographiques adressées pour le concours photo, m'engage à expliquer tout processus de traitement des photos jointes, dans le cas de retouches et de composition. Et j'autorise l'utilisation* (exposition, publication, reproduction, libres de droits) des épreuves photographiques émises et adressée pour le concours : « Mon objectif dans ma ville » par le Syndicat d'initiative de Gallardon. Je m'engage à n'exiger aucune contrepartie financière pour l'utilisation des épreuves photographiques envoyées au S.I de Gallardon. Fait le ____/____/2013 A _____ (Signature)
Photos jointes proposées au concours	Photo 1 Format : <input type="checkbox"/> portrait <input type="checkbox"/> paysage <input type="checkbox"/> Noir et blanc <input type="checkbox"/> couleur Titre de votre cliché (à noter au dos de votre photo avec vos prénom, nom, âge) : _____ Lieu de la prise : _____ Date approximative : _____ Photo 2 : Format : <input type="checkbox"/> portrait <input type="checkbox"/> paysage <input type="checkbox"/> Noir et blanc <input type="checkbox"/> couleur Titre de votre cliché (à noter au dos de votre photo avec vos prénom, nom, âge) : _____ Lieu de la prise : _____ Date approximative : _____
*Les participants au concours s'engagent à céder à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation envisagées (publication ou exposition). FORMULE COURTE D'ENGAGEMENT A METTRE SUR LE BON DE PARTICIPATION ET A SIGNER.	